

Le Quintinais

Bulletin municipal mensuel



Dossier

Le point sur les finances de la commune

Nécrologie

François Kergoat, une vie au service des autres

Agenda

6^{ème} édition du Festival de la gastronomie

Numéro 363 - Mai 2018

Budget communal. Entre tension et ambition

L'exercice budgétaire est un des moments forts de la vie communale. Après avoir arrêté en mars les comptes administratifs de l'année écoulée, le Conseil municipal a voté en avril le budget primitif afin d'autoriser les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement et aux investissements de la commune.

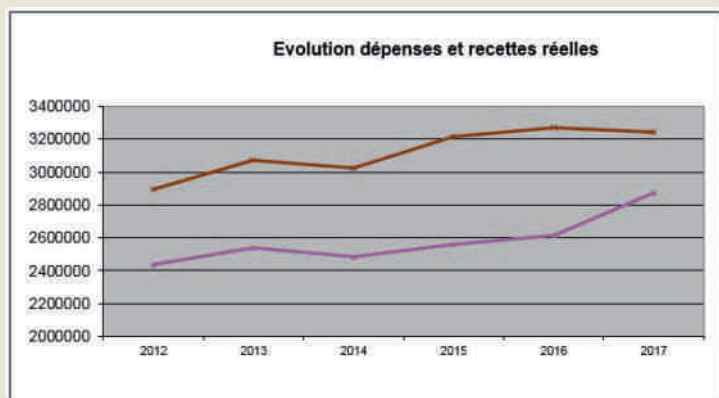
Petit retour sur 2017

Chaque année a son lot de spécificités et 2017 n'y a pas échappé avec quelques faits marquants sur le plan budgétaire.

Mais avant de rentrer dans les chiffres, soulignons d'abord que notre service comptable a dû s'adapter à un heureux évènement avec l'arrivée du petit Gabriel qui a mobilisé pleinement Christelle, notre comptable. Il a fallu pourvoir à son remplacement et Sylvie s'y est totalement investie. Et il faut reconnaître que la tâche n'est pas simple lorsqu'il faut s'imprégner sans délai de tous les rouages administratifs et réglementaires liés à la comptabilité publique. Qu'elle en soit remerciée.

Revenons maintenant aux chiffres.

La section de fonctionnement s'est soldée par un résultat de 130 454 €, en baisse significative par rapport à l'année précédente.

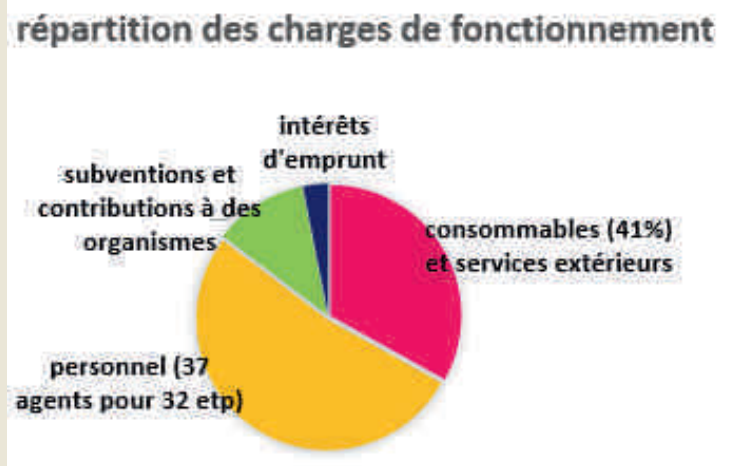


Cette évolution résulte à la fois de dépenses nouvelles, voire imprévues mais également et surtout d'opérations comptables résultant des spécificités de l'année. En effet, le coût de réparation (suite à l'incendie) du bâtiment des services techniques a été en grande partie supporté sur l'exercice 2017 (pour environ 145 000 €) alors que le remboursement de l'assurance avait été constaté l'année précédente. Ce qui crée, en cumulant les plus et les moins un différentiel entre les 2 années de quasiment 300 000 €.

D'autres imprévus sont venus impacter la section fonctionnement (particulièrement en fin d'année) avec une erreur de relevé de consommation électrique par notre fournisseur, l'anticipation du stockage de combustible pour notre école conduisant à deux pleins sur la même année, des besoins d'intervention d'urgence sur les chaudières (régulation et réparations), de nouveaux contrôles sécurité...

Tout ceci a produit une progression exceptionnelle des dépenses en fonctionnement de l'ordre de 10 % pour l'année 2017 mais qui, en grande partie, ne sera pas reconduite en 2018. Pour le reste, les dépenses de fonctionnement sont relativement stables même si l'on peut souligner certaines évolutions avec, par exemple, les frais de personnels (progression de + 6% pour remplacements), les coûts d'entretien des matériels qu'il a fallu aussi externaliser en raison de l'absence du mécanicien mutualisé, des prestations SIVAP renforcées (voirie et marquages), des charges financières en progression (nouvel emprunt et ligne de trésorerie). L'ensemble a conduit à des dépenses

réelles de fonctionnement de 2 874 982 € réparties selon le schéma ci-contre.



Les recettes réelles de fonctionnement de 3 242 759 € sont relativement stables et conformes aux prévisions, même si cette année 2017 fut un peu particulière, s'agissant de la première année de notre nouvel EPCI "Saint-Brieuc Armor Agglomération". A noter une assez forte progression des contrôles de branchement, traduisant une dynamique des transactions immobilières, qui se retrouve dans le produit de la taxe départementale des droits de mutation en forte hausse. Les recettes fiscales sont à la hauteur des prévisions, par contre les dotations sont en légère baisse avec notamment – 30 621 € pour la DGF.

En matière d'investissement, 2017 se distingue par deux faits majeurs. Une forte progression des dépenses due à la rénovation de la salle Guy Bazin pour un coût de 977 437 €, auxquels se rajoutent d'autres réalisations dont un programme voirie à hauteur de 142 626 € et une multitude d'opérations de moindre ampleur : éclairage public, travaux divers (sécurisation salle des fêtes, camping, études nouveau quartier...). En recettes, au-delà des 207 000 € de subventions perçues, l'année 2017 est caractérisée par un emprunt de 1,5 millions d'€ permettant à la fois de financer les travaux mais aussi de résorber en grande partie, comme préconisé par le Préfet, le déficit historique de cette section qui passe ainsi de – 880 994 € à – 194 577 €. Mais cela n'est pas sans effet sur notre dette, conduisant à une annuité de capital en augmentation de quasiment 90 000 €.

Enfin, la situation du budget assainissement ne peut être passée sous silence. Même s'il affiche en 2017 un excédent global, celui-ci est en baisse constante depuis plusieurs années et surtout un déficit d'exploitation de 37 849 € est à déplorer.

Ces chiffres traduisent concrètement l'effet du départ de deux entreprises de notre territoire (Guyader et SLVA) dont les effluents étaient traités dans notre station. Pendant quelques années, nous avons pu faire face aux pertes de recettes inhérentes mais nos réserves s'épuisent...

Malgré cela et tout en contenant la tarification aux usa-

gers, nous avons poursuivi certains investissements rendus indispensables et notamment l'étude sur les branchements qui pourra déboucher sur la nécessité de travaux, y compris sur les réseaux, si l'on veut maîtriser le fonctionnement de notre outil d'épuration.

Et pour 2018

Le budget primitif de 2018 affiche des dépenses de fonctionnement en diminution de 5,5 % par rapport à l'année antérieure, poursuivant ainsi la volonté de contenir la pression fiscale (taux inchangés), tout en préservant le service aux usagers et le développement de nouveaux projets pour l'avenir de notre cité. Le budget alloué aux consommables et fournitures stockés est aussi en baisse compte tenu des stocks réalisés en 2017. Il en est de même pour certains services extérieurs non nécessaires en 2018. Par contre, certaines interventions telles celles portant sur l'entretien des voies et réseaux sont prévues à la hausse (+ 11%). Quant au personnel, la charge est constante, tout en intégrant le remplacement de plusieurs départs.

Les autres charges de gestion courante affichent une hausse de 12 %, correspondant pour l'essentiel à des reports de dépenses non réalisées en 2017, notamment pour certaines subventions. En dehors de ces opérations à caractère exceptionnel, le budget affiche une certaine stabilité, y compris dans le montant des sommes allouées aux diverses associations qui animent et contribuent à la vie de notre commune.

Avec des recettes prévisionnelles de fonctionnement relativement stables et prudentes (réparties entre impôts et taxes pour 1,5 M€, dotations et participations pour 1,2 M€ et redevances diverses pour 0,37 M€), la section de fonctionnement prévoit un résultat de 179 554 €.

Quant à la section investissement, elle s'établit à hauteur de 1 497 619 €, soit en forte baisse par rapport à 2017 compte tenu de la fin des travaux de la salle Guy Bazin. Le remboursement du capital de la dette s'établit à 422 000 €, soit une hausse de 13% du fait de l'emprunt réalisé en 2017, permettant à contrario de réduire le déficit historique de la section de 78 %.

Les recettes d'investissement, malgré les remboursements TVA en forte augmentation (+ 281 %), nécessitent en prévisionnel le recours à un emprunt de 471 000 € pour l'ensemble des opérations envisagées, avec une évaluation prudente des subventions. Quant aux réalisations envisagées,



nous avons dû malheureusement reporter les travaux de sécurisation de la rocade, puisqu'il s'avère nécessaire d'intervenir préalablement sur les réseaux souterrains.

Pour le reste, citons les opérations suivantes : voirie (238 k€), travaux de mise en sécurité basilique (35 k€), falaise, MJC, mur du parking Saint-Sébastien (60 k€), réalisation d'un skate parc et pumptrack (100 k€), éclairage public (45 k€), toitures (école et bibliothèque), études nouveau quartier, acquisitions d'équipements pour les espaces verts (matériels) et l'école (informatique) auxquels il convient de rajouter les travaux en régie pour environ 105 k€.

Enfin, le budget assainissement s'établit quant à lui en baisse de 5% soit 347 405 € en fonctionnement pour 2018 avec pourtant des recettes prévisionnelles d'exploitation en augmentation compte tenu de l'évolution des activités raccordées (Quintin Viandes et arrivée de Harris Le Briochin). Gageons que celles-ci seront à la hauteur, au risque sinon de dégrader à nouveau le déficit d'exploitation. Un ajustement des dépenses de fonctionnement est prévu en envisageant de moins solliciter la mise à disposition de personnels rattachés au budget général, permettant également d'anticiper sur le transfert futur de cette compétence à SBAA.

En matière d'investissements, les opérations porteront principalement sur le réseau de collecte ainsi que le renouvellement de matériels de la station.

La prévision budgétaire est toujours un exercice délicat, encore plus dans un contexte en perpétuelle évolution : réforme territoriale, transferts de compétences, mutualisations, contribution au redressement des comptes publics de l'Etat, aléas économiques... Mais il n'en demeure pas moins essentiel car il traduit des orientations politiques et une ambition pour notre cité avec une maîtrise de la pression fiscale, la conduite de projets d'avenir, le maintien à niveau des services et équipements, l'accompagnement des acteurs locaux et un service au plus près des besoins de chacune et chacun, dans la mesure de nos moyens.

Etat civil

NAISSANCES

- Le 8 avril
Biel PUYANE OLIVA
Mathilde CONTESSE
et Angel PUYANE OLIVA
19 rue des Croix Jarrots

DÉCÈS

- Le 25 mars
Anne-Marie QUÉMARD
veuve **EOUZAN**
87 ans
8 rue de la Corderie
- Le 25 mars
Arsène OGER
87 ans
18 rue Chateaubriand
- Le 30 mars
Jean TOUZÉ
79 ans
Le Foeil
- Le 2 avril
Eulalie LE TEXIER veuve **LE MEN**
88 ans
Rue de Bel Air
- Le 5 avril
Jean GOUÉDARD
80 ans
Saint-Brieuc
- Le 7 avril
Monique LE DANTEC
épouse **BOSCHER**
89 ans
8 rue de la Corderie
- Le 10 avril
Jeannine TROUCHARD veuve **BRÉHU**
89 ans
8 rue de la Corderie
- Le 12 avril
Jean LE FLAHEC
88 ans
Corlay
- Le 12 avril
Modeste RAULT
91 ans
Le Bodéo
- Le 16 avril
Jeannine HILLION veuve **BIDAULT**
89 ans
Saint-Donan
- Le 16 avril
François NOËL
87 ans
3 rue des Eaux
- Le 17 avril
François KERGOAT
96 ans
3 rue Glais Bizoin

En direct des services techniques

Voici le point mensuel des travaux récemment réalisés et ceux qui devraient être engagés durant le mois à venir :

- Création d'un terrain de pétanque : à la demande de la section pétanque de la MJC, pour améliorer les conditions de jeu et accueillir convenablement les joueurs de plus en plus nombreux, le terrain jouxtant le camping a entièrement été réaménagé. Cette espace de jeu étoffe ainsi l'espace loisirs de l'étang.

- Remise en place des allées de boules du Vélodrome des Grands Jardin pour la saison.

- Jardin de la biodiversité de la Saint-Ladre : les aménagements liés à la mise en place d'un jardin de la biodiversité ont démarré. L'inauguration est prévue le 31 mai 2018.

Finalisation du réaménagement de l'entrée du terrain du Volozen et du camp.

- Réalisation des joints du mur créé devant l'ancienne tannerie.

- Rénovation du lavoir de la rue des Portes Boulains avec la remise en place de sa couverture.

- Création d'un chemin piétonnier à la Saint Ladre en face du passage piéton récemment mis en place.

- Végétalisation du cimetière dans le cadre de la démarche "zérophyto" : réalisation des premiers semis au niveau du nouveau cimetière.

- Rue des Portes Boulains : pose d'une résine au niveau du carrefour de la rue des Barres et la venelle du Gouët afin de marquer le carrefour et souligner la traversée piétonne. Le passage en zone 20 de cette rue est à l'étude.

• Rue des Portes Boulains : réfection des joints des caniveaux pavés par une résine spécifique.

- Peinture de voirie : rénovation progressive des marquages au sol par le SIVAP.

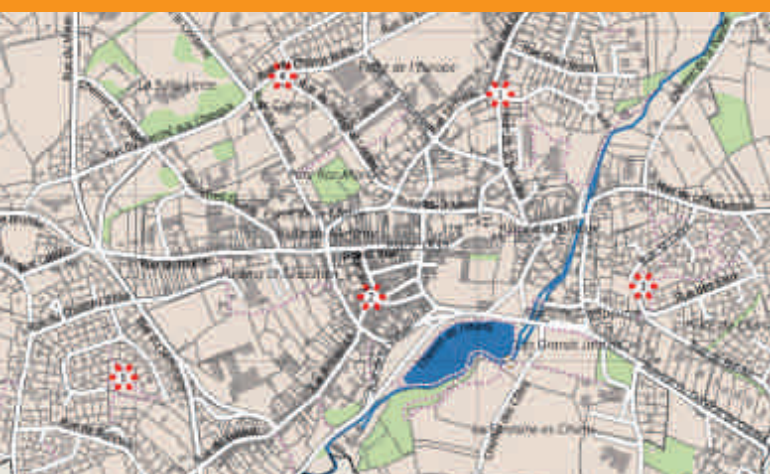
- Éclairage public : mise en ligne d'un questionnaire concernant les retours sur le test de fonctionnement de l'éclairage public mis en place depuis février. Ce questionnaire sera accessible depuis le site internet de la ville www.quintin.fr

Les élus dans votre quartier. Des échanges au plus près de chez vous

De 2015 à 2017, les réunions de quartiers, réalisées en début d'année, ont permis aux habitants de faire part de leur avis sur les réalisations et les projets mis en œuvre. Ces réunions étaient aussi des moments d'échanges privilégiés entre les habitants et les élus sur leurs préoccupations quotidiennes.

La municipalité, avec l'envie d'être au plus près des habitants a décidé, de tester une autre formule. Les élus iront à la rencontre des habitants, dans leur quartier, en parcourant les principaux lieux de résidence le samedi matin. Cinq dates ont été retenues 26 mai, 2 et 16 juin, 22 et 29 septembre.

De 9 h 30 à 11 h 30, les élus iront à la rencontre des habitants au plus près de leur quotidien, sans porte à porte. Les habitants pourront venir à la rencontre des élus et faire un bout de chemin avec eux dans leur quartier. Un point de contact baptisé « nœud citoyen » sera installé dans le quartier visité. Chaque nœud sera un point d'échange, de 9 h 30 à 12 h 30, autour de panneaux de présentation des réalisations et des projets de la Ville. Une équipe d'élus sera présente sur le nœud pour répondre aux interrogations, prendre en compte les suggestions des habitants. Ces nœuds citoyens sont indiqués sur le plan ci-dessous.



Contacts :

quartiersquintin@gmail.com et trois élus référents des quartiers sont à votre disposition pour toute demande ou observation sur la vie de vos quartiers : centre-ville, Rémy Pléven 07 88 23 20 97; quartiers ouest, Pierrick Payoux 06 08 04 35 41; quartiers est, Jean-Yves Fraboulet 07 82 68 62 30.

Dates	Parcours prévisionnel des élus
26 mai Quartier nord-ouest	• Rue Digault, rue et HLM des Noës, rue du Maréchal de Lorge, rue Glais Bizoin • Rue des Croix Jarrots, rue de la Barrière, rue des Sentes • Rue de la Berliche, rue de la Tannerie, rue du Vau de Gouët, rue Saint Yves ➤ nœud citoyen rue des Croix-Jarrots, rue saint-Yves, rue de la Berliche (point 1)
2 juin Quartier ouest	• Rue Henri Dunand, rue de la Métairie des Carmes, rue du Volozen, rue du Chêneau Blanc • Rue du Marché aux Chevaux ruelle du Verger, chemin et rue du Vivier • Rue du Maréchal Leclerc, rue des Forges, rue des Ursulines, rue Lecuyer, rue des Degrés ➤ nœud citoyen rue du Chêneau-Blanc au niveau de l'ancien dispensaire (point 2)
16 juin Centre-ville	• Rue Saint Thurian, Grand'rue, rue au Lait • Rue des Carmes, rue des Doves, rue Emile Nau, rue Abbé Fleury • Rue du Gasset, rue du Rochonen, rue Château gaillard, rue au Blé ➤ nœud citoyen place de la République (point 3)
22 septembre Quartier sud-est	• La Perche, rue de la Madeleine, rue Saint ladre • Rue des Portes Boulains, ruelle du Gouët, rue des Barres • Rue des Eaux, rue des Clos Bannier, rue des Marettes, • Rue de Bel-air, rue de Moncontour, rue de la Ville-Neuve, rue de la Garenne ➤ nœud citoyen rue Saint-Ladre (point 4)
29 septembre Quartier sud-ouest	• Rue du Château d'eau, rue Théodore Botrel, rue Châteaubriand • Rue Cosson, rue Brohée, rue de Kermahou, rue Saint Anne, rue des Perrières • Rue de Robien, ruelle de Kermeaux, rue de Bellevue ➤ nœud citoyen rue du Château d'eau (point 5)

Vie locale

Hôtel du Commerce. Le bar est ouvert

Après plusieurs décennies de fermeture, le bar de l'Hôtel du Commerce, est désormais rouvert. Nathalie Richard et Thierry Coisy qui ont repris l'hôtel restaurant il y a huit mois, lui apportant un esprit convivial et bon enfant, ont réaménagé l'espace qui donne sur la petite impasse au droit de l'établissement. L'accès au restaurant se fait désormais par ce bar qui donne directement sur la grande salle, tandis que l'entrée de l'hôtel reste rue Rochonen.

Sobre et calme, le bar de l'hôtel est ouvert tous les jours de 11h à 14h et de 18h à 21h, sauf le dimanche soir et le lundi.

Les Quintinais pourront le découvrir à l'occasion de l'inauguration qui se tiendra vendredi 1^{er} juin, à partir de 17h.

Contact :

Hôtel du Commerce,

tél. 02.96.74.94.67

contact@hotelducommerce-quintin.com

www.hotelducommerce-quintin.com



Nouvelle procédure de reprise de concessions en état d'abandon au cimetière de QUINTIN

Il a été constaté qu'un nombre important de concessions n'était plus entretenu par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales. La liste des concessions visées par cette procédure est tenue à l'entrée du cimetière et à l'entrée de la mairie.

Le premier constat d'état d'abandon aura lieu le 25 mai 2018 à 14 heures en présence de Madame Mireille AIRAULT, maire de la commune et de Monsieur Emmanuel THERIN, adjoint délégué au cimetière.

Le maire invite les héritiers du concessionnaire ou les personnes chargées de l'entretien à assister au dit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Concours photo Christophe Dubois

L'Atelier Découverte Photo est une association du pays de Quintin créée en 2014. Un des fondateurs de cette association fut Christophe Dubois, reporter photographe professionnel et réalisateur.

Afin d'honorer sa mémoire, le bureau de l'association, avec l'accord de son épouse Pascale Dubois, a décidé de créer un concours photo dont ce sera la troisième édition. Le thème de l'année est « Le monde animalier en Côtes-d'Armor », hors parcs animaliers et zoologiques.

Le concours est ouvert du 1^{er} avril au 31 mai. Les photographies, prises dans cet intervalle, devront être remises à l'Atelier Découverte Photo par mail : concours.christophedu-

bois@gmail.com. Chaque participant peut fournir jusqu'à trois photographies.

L'évènement sera clôturé par une cérémonie officielle de remise des prix mardi 26 juin à la MJC.

Plusieurs catégories sont définies :

- Concours adultes,
- Concours jeunes (jusqu'à 18 ans),
- Concours des écoles des Côtes-d'Armor.

Renseignements et inscriptions : Vanessa Pitois, tél. 06 28 01 66 23 ou par mail : concours.christophedu-bois@gmail.com.

Règlement complet sur : sites.google.com/view/concoursadp

Premier Printemps de Bon-Repos

Nouvel évènement, le Printemps de Bon Repos est né de la rencontre entre l'association du festival des Chanteurs de Rue et Racines d'Argoat qui organise le célèbre spectacle Son et Lumière de Bon-Repos chaque année début août. Samedi 26 et dimanche 27 mai, sur le site de Bon-Repos à Saint-Gelven, les deux associations unissent leur savoir-faire pour offrir au public un moment festif et convivial. Le Festival des chanteurs de rue se charge de la programmation artistique et Racines d'Argoat des aspects logistiques, restauration et animations.

Samedi 26 mai à partir de 19h

Soirée festive sous chapiteau (6 €) avec quatre groupes fidèles du festival quintinais : Bob et Flanagan, Après la messe, Jour de Fête et Tue-têt.

Dimanche 27, de 11h à 17h

Apéritif, déjeuner (11 €).

Réservation sur www.bonrepos.bzh
Après-midi libre et animations gratuites : orgue de barbarie avec Rose-lyne et son homme, jeux en bois de Rémi Moulin, balades en calèche, battage à l'ancienne, métiers d'antan avec les Tréteaux de l'Etoile, animations des figurants du son et lumière.

Contact : 02.96.24.90.75.



Tue-têt, duo palme d'or du Festival 2015



François Kergoat

Une vie "au service des autres"

Né en 1922 à Guipavas dans le nord Finistère, François Kergoat, issu du monde agricole sera d'abord contrôleur de pommes de terre, sillonnant la campagne sur sa motocyclette. A Laniscat il rencontre Simone qui devient son épouse. De leur union naîtront quatre enfants. Le père de Simone, maire de Laniscat, l'initie au métier de secrétaire de mairie. François Kergoat qui était aussi correspondant de presse pour Ouest-France sur le secteur de Laniscat-Gouarec fait ses preuves à la mairie.

En 1960 il est appelé par le sénateur-maire Jean de Bagneux pour prendre la direction des services de la ville de Quintin. Une promotion qu'il accepte et qui le conduit à quitter son cher "Finistère Nord" pour la ville de Quintin, qu'il ne quittera plus. Bras droit de Jean de Bagneux, il travaille avec lui pendant 23 ans. Quand le sénateur se retire, François Kergoat est élu maire à son tour, le 23 mars 1983.



Un maire à l'écoute de ses concitoyens

Pendant ses deux mandats, il n'a eu de cesse d'être "à l'écoute de tous ses concitoyens, en particulier des plus modestes et de ceux en difficultés" comme il l'avait promis dans son allocution le jour de son élection.



En 2015, François Kergoat était décoré de la médaille d'or de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports dans le salon d'honneur de "sa" mairie

Durant ces années, il eut de nombreuses responsabilités, vice-président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Côtes-d'Armor, vice-président de l'association des Maires de France du 22, vice-président du Comité départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif, administrateur des Petites Cités de Caractère de Bretagne, président du syndicat des Eaux du Gouët, président du Conseil d'administration de l'hôpital.

Parmi ses grandes réalisations, l'acquisition et la transformation de l'hôtel Poulain place 1830 pour y installer l'Office de tourisme, la création de la salle d'arts martiaux, du lotissement de Tournemine, l'agrandissement du Foyer Logement, la construction du bâtiment Danard à l'hôpital de la rue des Carnes.

C'est lui aussi qui est à l'initiative de la déviation du Gouët au droit de l'étang pour éviter son envasement. L'animation de sa commune lui tenait à cœur, ainsi Quintin accueillera jusqu'en 1995, les Floklories du mouvement A Cœur Joie. En 1993 il engage sa ville dans l'année des Cités d'art favorisant la création de grandes manifestations qui perdurent aujourd'hui.

Sportif et engagé

François Kergoat est aussi bien connu dans le monde du football. Arbitre de ligue, il était membre de la commission départementale des arbitres au sein du district. Secrétaire du Stade Quintinain jusqu'en 1974 il en sera le président d'honneur, membre du Conseil des Trente jusqu'à la fusion du club avec Saint-Brandan. Il fut aussi commissaire dans les courses cyclistes organisées par le club de Rostrenen.

Son engagement dans les associations humanitaires est reconnu notamment à Tiers Monde de Quintin, association avec laquelle il s'est rendu deux fois au Rwanda et Arsopa de Trégueux à laquelle il a adhéré pour continuer à aider les réfugiés rwandais. Administrateur de "SOS Fa-

milles", une émanation de Emmaüs qui siégeait rue du Moulin à Papier à Saint-Brieuc, il était investi dans l'association qui accordait ou garantissait des prêts à des familles en difficulté.

Avec l'association ARBRES du Bassin du Gouët, il participait régulièrement aux chantiers de nettoyage des sentiers de la Perche, se munissant d'une faucille. Lorsque ses forces physiques l'ont abandonné, il a continué en s'occupant des grillades dans la cour du président Paul Jouanny.

Ayant quitté le fauteuil de maire en 1995, François Kergoat est resté très attentif aux événements quintinains se faisant un point d'honneur à participer à toutes les réunions et cérémonies auquel on ne manquait pas de l'inviter.

François Kergoat, également Officier des Palmes académiques, a ainsi tracé son sillon dans la cité quintinaine. Ses concitoyens étaient nombreux à venir lui rendre un dernier hommage lors de ses obsèques jeudi 19 avril.

Ils entendaient manifester leur reconnaissance à celui qui laissera le souvenir d'un homme simple et chaleureux, honnête et tolérant, ayant toujours travaillé dans l'intérêt de tous ses administrés.



En 2016, François, aux grillades, avec ses amis de l'association ARBRES

Résumé du Conseil Municipal du 5 avril 2018

L'intégralité du Conseil Municipal est consultable en mairie

Le Conseil municipal du mois d'avril était essentiellement consacré à l'examen des budgets 2018 (cf. pages 2 et 3) qui ont été approuvés moins 5 abstentions pour le budget général, et 5 votes contre pour le budget assainissement.

Subvention à l'école Notre-Dame

Comme les années précédentes la Ville s'engage à assumer les dépenses de fonctionnement matériel des classes sous contrat de l'école Notre-Dame. Pour les élèves résidant à Quintin, la participation communale est égale au montant des dépenses de fonctionnement des classes de l'enseignement public. Pour les élèves des autres communes, ceux dont les communes d'origine versent une participation sont retirés du calcul. En conséquence, le montant de la participation communale s'élève à 87 743 € pour l'année 2018 (7 voix contre et 1 abstention).

Trois subventions exceptionnelles sont attribuées : 222,10 € au Quintin Roller Club en compensation d'une location de salle, payée en direct par le QRC, pendant les travaux de Guy Bazin ; 90 € aux "Power Raidgers" pour leur participation à un raid humanitaire ; 150 € à l'association "Samwel" pour deux mois de mission humanitaire au Kenya. Des critères d'attribution ont été préalablement définis pour les demandes de subventions d'actions à vocation humanitaire à l'internationale.

Travaux

Une convention va être signée avec la SA ENEDIS pour permettre des travaux rue des Doves et rue du Vau de Gouët, convention de servitude nécessaire pour la pose d'une ligne souterraine dans ces rues.

Le Syndicat d'Energie (SDE), à qui la commune a délégué la compétence éclairage public, va procéder à des travaux de maintenance rue du Gasset, Chemin des Sentes et rue du Vivier, pour un montant total estimatif de 2 600 € HT, dont 75 % à la charge de la commune.

Cimetière

Un état des lieux a été effectué dans le cimetière. Il a été constaté qu'un certain nombre de concessions n'est plus entretenu. Une procédure de reprise de ces concessions abandonnées va être engagée, selon la procédure légale :

- établissement d'un procès-verbal de constat d'abandon par le Maire, précédé d'une convocation par lettre recommandée (et/ou affichage en mairie) des familles à y assister un mois à l'avance ;
- description précise de l'état de la concession au procès-verbal ;
- notification du procès-verbal à la famille par lettre recommandée avec accusé de réception portant mise en demeure de rétablir la concession en bon état d'entretien et son affichage en Mairie durant un mois ;
- constat du maintien d'état d'abandon

dans les 3 ans qui suivent les formalités d'affichage ;

- nouveau procès-verbal à l'issue des 3 ans de l'affichage constatant l'état d'abandon ;
- délibération du Conseil municipal de reprise de la concession.

Urbanisme Déclarations préalables

Jérôme COCHEREL, 2 rue Abbé Fleury : menuiseries
LP Jean Monnet, rue du Chemin des Sentes : clôture
Jacky TOSTIVINT, 2 rue Notre-Dame : porte d'entrée
Fanny LEBIGOT : Le Petit Kerjacob : menuiseries
Jacques FLOURIOT, 10 rue de Bellevue : bardage extérieur
Pascale THOMAS, rue de Robien : maison d'habitation
Pierre MORIN, 5 rue du Vivier d'en Bas : menuiseries
Jean-Paul HAMON, rue des Barres : portail d'entrée
Gilles GAUDIN, 8 rue des Marettes : portail
Nolwenn FROGER, 9 rue Glais Bizoin : mur de clôture, baie vitrée, fenêtres de toit
Christian THOMAS, 15 rue du Gasset : toiture, fenêtres de toit
Jean-Noël DANIEL, 7 Petite Rue : menuiseries
Frédéric VINATIER, 19 rue du Vau de Gouët : menuiseries

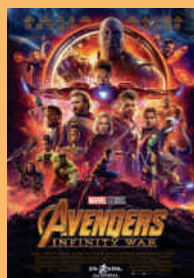
Programme du cinéma Le Rochonen

du 9 au 27 mai 2018

www.cinemalerochonen.fr



PIERRE LAPIN
Mercredi 9 > 15h



AVENGERS : INFINITY WAR
2D Jeu. 10 > 20h30
3D Sam. 12 > 21h



LARGUÉES
Vend. 11 > 21h
Dim. 13 > 20h30



PLACE PUBLIQUE
Jeudi 17 > 20h30
Samedi 19 > 21h



ESCOBAR
Vend. 18 > 21h
Dim. 20 > 20h30
Interdit aux moins de 12 ans



LA MORT DE STALINE
Lundi. 21 > 20h30
Art et essai en VO



RAMPAGE : HORS DE CONTRÔLE
2D Jeu. 24 > 20h30
3D Sam. 26 > 21h



LES MUNICIPAUX
Vend. 25 > 21h
Dim. 27 > 20h30



Agenda

Mai

Vendredi 11

Loto de l'association Zik à Roz

Samedi 12

Murder party au château de Quintin, à partir de 19 h 30 trois heures d'énigmes, apéritif dinatoire pendant le jeu. Tarif adulte : 25 €, 10 à 18 ans : 15 €

Dimanche 13

• Pardon de Notre-Dame de Délivrance



• Bal du club des Aînés de Lanfains

Vendredi 18

Loto amicale laïque du Foeil

Dimanche 20

Bal du club des Aînés de Le Vieux-Bourg

Jeudi 24

Conseil municipal

Samedi 26 et Dimanche 27

• Team Crazy Old Pink salon, à la MJC et ses abords

• Printemps de Bon-Repos

Mardi 29

Lettres (itinérantes) de non-motivation 20h30 à la MJC

Samedi 31

Inauguration du jardin de la biodiversité, parc de la Saint Ladre

Juin

Vendredi 1^{er}

Loto du Bridge

Samedi 2 et Dimanche 3

Festival de la Gastronomie au château de Quintin

Samedi 9

Festival Zikaroz, au parc Roz Maria

Dimanche 17

Bal du club de la Roche Longue

Jeudi 21

Conseil municipal

Vendredi 22

Fête de la musique et feu de la saint Jean

Samedi 23

Gala de danse de la MJC

6^{ème} édition du Festival de la gastronomie



AU PROGRAMME

- 27 grands chefs invités
- 2 repas gastronomiques à 6 mains, samedi soir et dimanche midi (sur réservation)
- 7 ateliers pour adultes, (sur réservation)
- 1 atelier rien que pour les enfants, (sur réservation)
- 2 concours de cuisine (élèves écoles hôtelières et CFA) et amateurs
- 11 démonstrations de chefs
- 1 marché, 30 producteurs et artisans
- 1 bar à vin et 1 bistrot
- 1 cantine des chefs proposant des plats gastronomiques en bœufs le midi
- 2 Café-débat gourmand animés par Lucien Gourong
- 1 expo photo, Emmanuelle Rodrigue
- 1 show live de sculpture sur glace
- 2 tombolas : à gagner : 1 week-end en BMW et 1 nuit vue mer Castel Beau site 4 étoiles
- 1 animateur : Lucien GOURONG

Bibliothèque

NOUVEAUTÉS ROMANS

Antonio BELLO

L'homme qui s'envola

Philippe CLAUDEL

L'archipel du chien

Joël DICKER

La disparition de Stephanie Mailer

Arthur GOLD

Misia : la vie de Misia Serts

Angélique VILLENEUVE

Maria

Tatiana De ROSNAY

Boomerang

Fabienne JUHEL

La femme murée

Nicolas GREGORY

Des histoires pour cent ans

Ivan JABLONKA

En camping-car

COUP DE CŒUR DU MOIS D'UNE BIBLIOTHEQUAIRE

LA FEMME MURÉE

de Fabienne Juhel.

Bombardements de Brest, électrochocs, "little boy" sur Hiroshima, mais d'où venait-elle "la femme" folle, bâtisseuse-glaneuse de St-Lunaire ? Son château branlant eut son heure de gloire, la propriétaire s'en moqua. Des cars de touristes affluèrent, de japonais aussi. Elle fit l'objet d'un film-documentaire, de mémoires d'étudiants.

Horaires de la bibliothèque :

Mardi : 10 h 30 - 12h

Mercredi : 16 h 30 - 18h

Vendredi : 17h - 19h Samedi : 11h - 12h



Pardon. Une journée pour les familles

Le traditionnel Pardon de Notre-Dame de Délivrance se déroulera samedi 12 et dimanche 13 mai. "Selon la tradition, mais aussi l'histoire" rappelle Claude Morin, c'est Geoffroy Boterel, 1^{er} seigneur de Quintin, qui, en 1252 au retour de la 7^{ème} croisade en Terre Sainte a ramené à Quintin un morceau de l'une des ceintures de Marie, mère de Jésus. Depuis, la dévotion à Notre Dame de Délivrance, invoquée pour protéger grossesses et accouchements n'a cessé de se perpétuer au fil des siècles.

Cette année, le Pardon aura pour thème "Marie, Notre-Dame du oui" et sera présidé par monseigneur Moutel évêque de Saint-Brieuc Tréguier. Il revêtira un caractère particulier. En effet le synode diocésain a rappelé l'importance des Pardons dans les paroisses et les familles sont tout particulièrement invitées à cette journée qui leur est dédiée. "Nous avons aussi souhaité que cette journée de fête soit conviviale et favorise les rencontres. Dans cette optique, à l'issue de la messe, sera servi dans le parc du château de Quintin un verre de l'amitié. Celui-ci sera suivi d'un pique-nique (tiré du sac) également dans le parc du château site sécurisé et pratique (tables et chaises, WC, salle en cas de pluie, parc fermé) où chacun pourra se détendre sereinement. Des activités, jeux de plein-air animés par les Scouts de France, confection de mini-bannières, coloriages, y seront proposées aux enfants jusqu'à l'heure du chapelet". Plus d'infos sur quintin.catholique.fr